

Rappel des conditions de l'épreuve (source : Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020)

Définition et objectifs

Épreuve orale

Durée : 20 minutes

Préparation : 20 minutes

Coefficient : 10

Finalité de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Évaluation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction

Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

| | Qualité orale de l'épreuve | Qualité de la prise de parole en continu | Qualité des connaissances | Qualité de l'interaction | Qualité et construction de l'argumentation |
|-------------------|---|---|---|--|--|
| très insuffisant | Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention. | Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée. | Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances. | Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur. | Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu. |
| insuffisant | La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monotone. Vocabulaire limité ou approximatif. | Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques. | Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury. | L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée. | Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré. |
| satisfaisant | Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt. La voix soutient efficacement le discours. | Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits. | Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances | Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury. | Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents. |
| très satisfaisant | Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis. | Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions. | Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement. | S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction. | Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée. |

Points à retenir

- Le Grand Oral permet au candidat de démontrer sa capacité à construire un questionnement et à défendre un point de vue de manière précise, claire, argumentée et raisonnée.
- Le choix de la question traitée par le candidat doit être lié à son parcours de formation.
- Le Grand Oral permet de développer une argumentation mobilisant des savoirs acquis dans le cadre des enseignements de spécialité.
- La maîtrise de l'oral est évaluée à de multiples niveaux, lors de la présentation comme de l'échange avec le jury : qualités prosodiques de la voix, fluidité du discours, engagement et force de conviction du candidat, exploitation judicieuse des éléments fournis par la situation d'échange pour réagir de manière pertinente, capacité à prendre l'initiative dans l'échange...

Propositions de questionnements disciplinaires pour l'enseignement de spécialité Arts Plastiques

Ces problématiques sont proposées à titre d'exemple. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'élaboration d'une problématique individualisée pour chaque candidat.

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique

• La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques

Dans quelle mesure les approches contemporaines permettent-elles un renouvellement des pratiques traditionnelles du dessin ?

En quoi les écarts d'une représentation par rapport à son modèle peuvent-ils être source d'expressivité ?

Quelles questions éthiques la représentation du corps peut-elle soulever dans le domaine des Arts Plastiques ?

Dans quelle mesure les modalités de la représentation du corps expriment-elles un système de valeurs et des conceptions propres au milieu culturel qui les a vu naître ?

Dans quelle mesure la pratique du dessin dépasse-t-elle les frontières et les périodes historiques ?

Dans quelle mesure la représentation du corps féminin est-elle tributaire de déterminants culturels ?

En quoi la représentation du corps témoigne-t-elle de l'époque dans laquelle elle s'inscrit ?

Dans quelle mesure la représentation de l'espace est-elle tributaire de déterminants culturels ?

• La figuration et l'image, la non-figuration

Dans quelle mesure langage plastique et langage discursif peuvent-ils interagir dans la création plastique ?

En quoi la mise en œuvre du mouvement réel constitue-t-elle une rupture par rapport à la figuration traditionnelle du mouvement ?

Dans quelle mesure l'absence de référent permet-elle un renouvellement des pratiques plastiques ?

Dans quelle mesure une œuvre figurative peut-elle témoigner de différentes temporalités ?

Dans quelle mesure la perte du référent conduit-elle à une autonomie du geste graphique et pictural ?

• La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre

Dans quelle mesure l'œuvre est-elle déterminée par les matériaux qui la constituent ?

Dans quelle mesure les nouveaux matériaux redéfinissent-ils la sculpture ?

Dans quelle mesure la couleur peut-elle transformer l'espace de l'œuvre ?

En quoi l'introduction de matériaux non-artistiques peut-elle renouveler le processus de création ?

Dans quelle mesure la lumière peut-elle devenir un matériau de l'œuvre ?

Dans quelle mesure l'objet peut-il devenir un matériau artistique ?

Propositions de questionnements disciplinaires pour l'enseignement de spécialité Arts Plastiques

Ces problématiques sont proposées à titre d'exemple. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'élaboration d'une problématique individualisée pour chaque candidat.

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

- **La présentation de l'œuvre**

En quoi les dispositifs de présentation contemporains renouvellent-ils la tradition du socle et du cadre ?

En quoi les oeuvres multisensorielles renouvellent-elles l'expérience esthétique ?

Dans quelle mesure la réception d'une oeuvre peut-elle être déterminée par les modalités de sa présentation ?

Dans quelle mesure la présentation peut-elle être constitutive de l'œuvre elle-même ?

Dans quelle mesure la perception d'une oeuvre peut-elle mobiliser d'autres sens que le regard ?

- **La monstration et la diffusion de l'œuvre, les lieux, les espaces, les contextes**

Dans quelle mesure le contexte d'exposition de l'oeuvre peut-il faire l'objet d'un questionnement artistique ?

Dans quelle mesure la scénographie de l'exposition peut-elle déterminer la réception des oeuvres ?

- **La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée**

Dans quelle mesure une scénographie d'exposition peut-elle permettre une meilleure compréhension du fait artistique ?

Dans quelle mesure les discours générés par les oeuvres peuvent-ils enrichir leur réception ?

En quoi la présentation d'une oeuvre en dehors des institutions culturelles peut-elle en modifier la réception et la portée ?

Dans quelle mesure le spectateur peut-il devenir acteur de l'œuvre ?

Propositions de questionnements disciplinaires pour l'enseignement de spécialité Arts Plastiques

Ces problématiques sont proposées à titre d'exemple. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'élaboration d'une problématique individualisée pour chaque candidat.

CHAMP DES QUESTIONNEMENTS ARTISTIQUES INTERDISCIPLINAIRES

- Liens entre arts plastiques et cinéma animation, image de synthèse, jeu vidéo
-
- Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet
-
- Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique

En quoi certaines œuvres peuvent-elles se situer à la croisée de différents domaines artistiques ?

Dans quelle mesure le dialogue entre des domaines artistiques différents peut-il faire naître de nouvelles formes artistiques ?

Dans quelle mesure les différents domaines artistiques se nourrissent-ils mutuellement ?

Dans quelle mesure peut-on dire d'une œuvre d'art qu'elle est totale ?

Propositions de questionnements disciplinaires pour l'enseignement de spécialité Arts Plastiques

Ces problématiques sont proposées à titre d'exemple. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'élaboration d'une problématique individualisée pour chaque candidat.

CHAMP DES QUESTIONNEMENTS ARTISTIQUES TRANSVERSAUX

- **L'artiste et la société : faire œuvre face à l'histoire et à la politique**

Dans quelle mesure le statut de l'artiste dépend-il du degré de libéralisme de la société dans laquelle il vit ?

En quoi l'art peut-il être un moyen pour soutenir une cause ?

Dans quelle mesure l'artiste peut-il être amené à adopter un positionnement politique, au travers de sa pratique plastique ?

Dans quelle mesure l'artiste peut-il renforcer la puissance de son témoignage par les moyens plastiques qu'il met en œuvre ?

Dans quelle mesure un artiste peut-il s'approprier les codes et les outils de l'univers médiatique pour les questionner et les subvertir ?

- **L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation**

Dans quelle mesure art, sciences et technologies peuvent-ils s'influencer mutuellement ?

En quoi les découvertes scientifiques et technologiques peuvent-elles faire naître de nouvelles pratiques artistiques ?

Dans quelle mesure les pratiques artistiques peuvent-elles se nourrir de l'appropriation et de l'intégration de certaines avancées scientifiques et technologiques ?

- **Mondialisation de la création artistique : métissages ou relativité des cultures du monde**

Dans quelle mesure une œuvre peut-elle être recevable en dehors de sa culture d'origine ?

En quoi pourrait-on dire que les pratiques artistiques contemporaines témoignent d'une mondialisation de la culture ?

En quoi un projet artistique singulier peut-il avoir une portée universelle ?